

Séminaire sur le schéma départemental des carrières de la Guadeloupe



A l'occasion de l'approbation du schéma des carrières, la DéAL organise le jeudi 26 septembre au Gosier un séminaire sur l'exploitation des carrières en Guadeloupe : objet et portée du schéma approuvé, mais aussi disponibilité et accessibilité des ressources géologiques, prise en compte des milieux, perspectives... Ce séminaire s'adresse en priorité aux élus et cadres techniques des communes accueillant des carrières, aux exploitants, aux bureaux d'étude, aux utilisateurs de matériaux, aux associations de protection de l'environnement... Venez faire le point avec la DéAL, le BRGM et les professionnels sur les enjeux associés à cette activité.

Programme prévisionnel (version du 29 août 2013) :

Propos introductifs : le DéAL, le président du conseil général, la présidente du conseil régional, la préfète ou leurs représentants

Le schéma des carrières et ses modalités d'élaboration - intervenant : Jean Marc MONTPELAT, BRGM

Des enjeux du territoire aux orientations retenues - intervenant : Chrystel SGARD, DéAL.

Les enjeux liés à la ressource, le point de vue des exploitants – intervenant : Gilles PIGNALOSA, Association Syndicale Professionnelle des Carriers de Guadeloupe

La lutte contre les prélèvements illicites : intervenant : Francebert FRANCONNY, DéAL.

L'amélioration des connaissances géologiques : les besoins et les perspectives ouvertes suite à la campagne de relevés géophysiques achevée en 2013 – intervenant : Yoann LEGENDRE, BRGM.

Vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux - intervenants (sous réserves) : Yolande HESSOU (paysagiste conseil), Christian PONT (DéAL), Hervé MAGNIN (Parc national), Gilles PIGNALOSA (carrière SADG)...

Dès 8 h : accueil des participants autour d'une collation de bienvenue.

12h30 : fin prévisionnelle des échanges.

Une clef USB contenant une version électronique du schéma ainsi qu'une plaquette de synthèse seront remis à chaque participant.

Pour assister au séminaire, l'inscription est gratuite dans la limite des places disponibles : si vous n'avez pas été destinataire d'une invitation, merci de nous renvoyer par mail vos coordonnées (nom, prénom, structure, téléphone) à l'adresse suivante rtd.red.deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr .